

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : A-Clean Wheel Cleaner
Date d'exécution : 20-12-2014
Date d'édition : 13-05-2015

Version : 4

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

A-Clean Wheel Cleaner

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

Usages déconseillés

Ce produit ne doit pas être utilisé à des fins autres que les applications mentionnées ci-dessus

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Qlean-tec BV

Rue : Rendementsweg 24

Code postal/Lieu : 3641 SL Mijdrecht

Téléphone : +31 (0)297-274390

Telefax : +31 (0)297-272442

Contact pour informations : Hr. F. Peul

Site web : www.qleantec.com

E-mail (personne compétente) : marketing@qleantec.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Qlean-tec: (0) 297 274390 (08:00 – 17:00 heure)

Ou consulte un centre local d'information sur l'intoxication :

Pays-Bas: NVIC (0)30 - 274 88 88

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Dam. 1 ; H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1 ; Provoque des lésions oculaires graves.

Skin Corr. 1A ; H314 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 1A ; Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Met. Corr. 1 ; H290 - Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux : Catégorie 1 ; Peut être corrosif pour les métaux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Corrosion (GHS05)

Mention d'avertissement

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

ACIDE PHOSPHORIQUE 14 % ; N°CAS : 7664-38-2

ACIDE SULFURIQUE 6 % ; N°CAS : 7664-93-9

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : A-Clean Wheel Cleaner
Date d'exécution : 20-12-2014
Date d'édition : 13-05-2015

Version : 4

C9-11 ALCOHOL ETHOXYLATE ; N°CAS : 68439-46-3

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 Autres dangers

une exposition renouvelée ou continue peut provoquer des irritations cutanées et des dermatites en raison des propriétés dégraissantes du produit.

2.4 Indications diverses

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

ACIDE PHOSPHORIQUE ; N°CE : 231-633-2; N°CAS : 7664-38-2

Poids : 10 - 25 %
Classification 67/548/CEE : C ; R34
Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318

ACIDE SULFURIQUE ; N°CE : 231-639-5; N°CAS : 7664-93-9

Poids : 5 - 10 %
Classification 67/548/CEE : C ; R35
Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Corr. 1A ; H314 Eye Dam. 1 ; H318

C9-11 ALCOHOL ETHOXYLATE ; N°CAS : 68439-46-3

Poids : 3 - 5 %
Classification 67/548/CEE : Xi ; R41
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318

PROPANE-2-OL ; N°CE : 200-661-7; N°CAS : 67-63-0

Poids : 2,5 - 10 %
Classification 67/548/CEE : F ; R11 Xi ; R36 R67
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H336

ALKYLPYRIDINEN ; N°CE : 299-929-9; N°CAS : 68391-11-7

Poids : < 2,5 %
Classification 67/548/CEE : N ; R51/53
Classification 1272/2008 [CLP] : Aquatic Chronic 2 ; H411

Indications diverses

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir section 16.

3.3 Components according to regulation (EG) Nr. 648/2004

agents de surface non ioniques < 5 %

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Nom commercial du produit : A-Clean Wheel Cleaner
Date d'exécution : 20-12-2014
Date d'édition : 13-05-2015

Version : 4

Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas d'inhalation

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

En cas de contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau et savon Changer les vêtements souillés ou mouillés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion

Consulter impérativement un médecin. NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion accidentelle ou d'inhalation d'importantes quantités de poussières, faire boire immédiatement: Eau

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent se manifester: Aucun symptôme connu jusqu'à présent. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Aucune

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune

5.4 Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Équipement de protection

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Procédures d'urgence

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles). En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Matériau approprié pour recueillir le produit: Sable Matériau absorbant, organique

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : A-Clean Wheel Cleaner
Date d'exécution : 20-12-2014
Date d'édition : 13-05-2015

Version : 4

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage



7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Matériel adéquat pour récipients/installations: Acier inoxydable Polyéthylène Matériel inadéquat pour récipients/installations: Caoutchouc butyle

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage : 8B

Classe de stockage (TRGS 510) : 8B

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

ACIDE PHOSPHORIQUE ; N°CAS : 7664-38-2

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

Paramètre : E: fraction inhalable
Valeur seuil : 2 mg/m³
Limitation de crête : 2(I)
Remarque : Y
Version : 02-04-2014

Type de valeur limite (pays d'origine) STEL (EC)

Valeur seuil : 2 mg/m³
Version : 08-06-2000

Type de valeur limite (pays d'origine) TWA (EC)

Valeur seuil : 1 mg/m³
Version : 08-06-2000

ACIDE SULFURIQUE ; N°CAS : 7664-93-9

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

Paramètre : E: fraction inhalable
Valeur seuil : 0,1 mg/m³
Limitation de crête : 1(I)
Remarque : Y
Version : 02-04-2014

Type de valeur limite (pays d'origine) TWA (EC)

Paramètre : E: fraction inhalable
Valeur seuil : 0,05 mg/m³

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : A-Clean Wheel Cleaner
Date d'exécution : 20-12-2014
Date d'édition : 13-05-2015

Version : 4

Version : 17-12-2009
PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0
Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)
Valeur seuil : 200 ppm / 500 mg/m³
Limitation de crête : 2(II)
Remarque : Y
Version : 02-04-2014

Valeurs limites biologiques

PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0
Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)
Paramètre : Acétone / Sang complet (B) / Fin de l'exposition voire fin du processus
Valeur seuil : 50 mg/l
Version : 31-03-2004
Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)
Paramètre : Acétone / Urine (U) / Fin de l'exposition voire fin du processus
Valeur seuil : 50 mg/l
Version : 31-03-2004

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle



Protection yeux/visage

Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau

Protection des mains Modèle de gants adapté DIN EN 374 Caoutchouc butyle NBR (Caoutchouc nitrile)
Caractéristiques exigées imperméable aux liquides. Temps de pénétration (durée maximale de port) : > 480 min
Épaisseur du matériau des gants Nitril: 0,12 mm Butyl: 0,50 mm

Mesures générales de protection et d'hygiène

Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir section 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur : rouge

Odeur : Parfum

Données de sécurité

État :			liquide
Température de fusion/plage de fusion :			Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	>	100 °C
Température de décomposition :		>	200 °C
point de congélation :			Aucune donnée disponible
Point éclair :			non applicable

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : A-Clean Wheel Cleaner
Date d'exécution : 20-12-2014
Date d'édition : 13-05-2015

Version : 4

température d'auto inflammabilité :			non applicable
Limite inférieure d'explosivité :			non applicable
Limite supérieure d'explosivité :			non applicable
pression de vapeur :	(20 °C)		Aucune donnée disponible
taux d'évaporation (n-butylacetate = 1) :			Aucune donnée disponible
Densité :	(20 °C)	ca.	1,12 g/cm ³
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		100 Pds %
PH :		<	1
coefficient de partage (n-octanol/aqua) :		<	3
Viscosité :	(20 °C)	ca.	700 mPa.s
densité de vapeur (air = 1) :	(101 kPa)		Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

non applicable

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

oxydants puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effet irritant et caustique

Irritation primaire de la peau

Irritant.

Irritation des yeux

Irritant.

Irritation des voix respiratoires

Aucune donnée disponible

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

cette substance ne remplit pas les critères pour les classifications CMR 1A ou 1B conformément à CLP.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction

cette substance ne remplit pas les critères pour les classifications CMR 1A ou 1B conformément à CLP.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non applicable

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : A-Clean Wheel Cleaner
Date d'exécution : 20-12-2014
Date d'édition : 13-05-2015

Version : 4

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Les contacts prolongés ou répétés avec la peau ou les muqueuses provoquent des irritations, rougeissements, formations d'ampoules, inflammations de la peau etc.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Non nocif pour les organismes aquatiques jusqu'à la concentration testée

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucune

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ONU 3264

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (ACIDE PHOSPHORIQUE · ACIDE SULFURIQUE)

Transport maritime (IMDG)

CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (PHOSPHORIC ACID · SULPHURIC ACID)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (PHOSPHORIC ACID · SULPHURIC ACID)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 8
Code de classification : C1
Danger n° (code Kemler) : 80
Code de restriction en tunnel : E
Réglementations particulières : LQ 51 · E 1
Étiquette de danger :



8

Transport maritime (IMDG)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : A-Clean Wheel Cleaner
Date d'exécution : 20-12-2014
Date d'édition : 13-05-2015

Version : 4

Classe(s) : 8
Numéro EmS : F-A / S-B
Réglementations particulières : LQ 5 I · E 1 · Groupe de Ségrégation 1 - Acides
Étiquette de danger :



8
Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
Classe(s) : 8
Réglementations particulières : E 1
Étiquette de danger :



14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de cette préparation.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

Aucune

16.2 Abréviations et acronymes

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists (US) ADR = European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road AFFF = Aqueous Film Forming Foam AISE = International Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products (joint project of AISE and CEFIC) AOAC = AOAC International (formerly Association of Official Analytical Chemists) aq. = Aqueous ASTM = American Society for Testing and Materials (US) atm = Atmosphere(s) B.V. = Beperkt Vennootschap (Limited) BCF = Bioconcentration Factor bp = Boiling point at stated pressure bw = Body weight ca = (Circa) about CAS No = Chemical Abstracts Service Number (see ACS - American Chemical Society) CEFIC = European Chemical Industry Council (established 1972) CIPAC = Collaborative International Pesticides Analytical Council CLP = REGULATION (EC) No 1272/2008 on classification, labelling and packaging of substances and mixtures. Conc = Concentration cP = CentiPoise cSt = Centistokes d = Day(s) DIN = Deutsches Institut für Normung e.V. DNEL = Derived No-Effect Level DT50 = Time for 50% loss; half-life EbC50 = Median effective concentration (biomass, e.g. of algae) EC = European Community; European Commission

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : A-Clean Wheel Cleaner
Date d'exécution : 20-12-2014
Date d'édition : 13-05-2015

Version : 4

EC50 = Median effective concentration EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EU, outdated, now replaced by EC Number) ELINCS = European List of Notified (New) Chemicals (see Tab 7, Background - Guide) Veiligheidsinformatieblad volgens Verordening (EG) nr. 1907/2006 (REACH) ErC50 = Median effective concentration (growth rate, e.g. of algae) EU = European Union EWC = European Waste Catalogue FAO = Food and Agriculture Organization (United Nations) GIFAP = Groupement International des Associations Nationales de Fabricants de Produits Agrochimiques (now CropLife International) h = Hour(s) hPa = HectoPascal (unit of pressure) IARC = International Agency for Research on Cancer IATA = International Air Transport Association IC50 = Concentration that produces 50% inhibition IMDG Code = International Maritime Dangerous Goods Code IMO = International Maritime Organization ISO = International Organization for Standardization IUCLID = International Uniform Chemical Information Database IUPAC = International Union of Pure and Applied Chemistry kg = Kilogram Kow = Distribution coefficient between n-octanol and water kPa = KiloPascal (unit of pressure) LC50 = Concentration required to kill 50% of test organisms LD50 = Dose required to kill 50% of test organisms LEL = Lower Explosive Limit/Lower Explosion Limit LOAEL = Lowest observed adverse effect level mg = Milligram min = Minute(s) ml = Milliliter mmHg = Pressure equivalent to 1 mm of mercury (133.3 Pa) mp = Melting point MRL = Maximum Residue Limit SDS = Safety Data Sheet n.o.s. = Not Otherwise Specified (ADR) NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health (US) NOAEL = No Observed Adverse Effect Level NOEC = No observed effect concentration NOEL = No Observable Effect Level NOx = Oxides of Nitrogen OECD = Organization for Economic Cooperation and Development OEL = Occupational Exposure Limits Pa = Pascal (unit of pressure) PBT = Persistent, Bioaccumulative or Toxic pH = -log10 hydrogen ion concentration pKa = -log10 acid dissociation constant PNEC = Previsible Non Effect Concentration POPs = Persistent Organic Pollutants ppb = Parts per billion PPE = Personal Protection Equipment ppm = Parts per million ppt = Parts per trillion PVC = Polyvinyl Chloride QSAR = Quantitative Structure-Activity Relationship REACH = Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals (EU, see NCP) SI = International System of Units STEL = Short-Term Exposure Limit tech. = Technical grade TSCA = Toxic Substances Control Act (US) TWA = Time-Weighted Average vPvB = Very Persistent and Very Bioaccumulative WHO = World Health Organization = OMS

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.5 Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
11	Facilement inflammable.
34	Provoque des brûlures.
35	Provoque de graves brûlures.
36	Irritant pour les yeux.
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

N° de l'article: 500001041055

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.